



**TROUBLES DU LANGAGE ORAL CHEZ L'ENFANT
D'AGE PRESCOLAIRE (DE 2 A 6 Ans): CLARIFIEZ VOS
CONNAISSANCES**

PAG
7

Cette formation vous permettra d'utiliser au quotidien les différentes terminologies et classifications des troubles du langage oral chez l'enfant. Vous pourrez également définir et mettre en œuvre des objectifs de rééducation clairs et cohérents pour le patient et sa famille, en tenant compte des données de la littérature scientifique.

RECOMMANDATIONS HAS (mai 2001) :

L'orthophonie dans les troubles spécifiques du développement du langage oral chez l'enfant de 3 à 6 ans

L'objectif de cette recommandation professionnelle est de répondre aux questions suivantes :

1. Sur quels critères et quand prendre en compte une plainte concernant le langage ?
2. Comment identifier un trouble spécifique du développement du langage ?
3. Quel bilan orthophonique prescrire et quand ?
4. Quels enfants faire bénéficier d'une rééducation orthophonique, quand et à quel rythme ?
5. Quels objectifs fixer et quelles méthodes de rééducation employer ?
6. Quelle évaluation et quel suivi ?

Texte des recommandations :

Ces recommandations concernent les indications de l'orthophonie dans les troubles primaires et spécifiques du développement du langage oral chez l'enfant de 3 à 6 ans, spécifiques dans le sens qu'ils ne s'accompagnent pas de déficience mentale, qu'ils intéressent le langage et peu ou pas les autres fonctions cognitives. Les troubles du langage secondaires à des pathologies neurologiques, psychiatriques et/ou sensorielles bien définies, à des malformations bucco-phonatoires, le bégaiement et les troubles acquis du langage ne font pas l'objet des présentes recommandations.

Ces recommandations sont destinées à tous les professionnels de santé concernés par les troubles du langage oral de l'enfant de 3 à 6 ans.

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **Objectifs pédagogiques**

A l'issue de la formation, vous serez ainsi capable de :

- Poser un diagnostic en vous appuyant sur les dernières classifications internationales
- Déterminer des objectifs de rééducation
- Proposer des activités adaptables et évolutives au service de vos objectifs, en tenant compte des ingrédients actifs

PAG
r

➤ **Formateur :** Claire HEBTING, Orthophoniste

- Logopède diplômée en 2008
- Orthophoniste en libéral depuis 2009
- Chargée d'enseignement au CFUO de Strasbourg (UE Troubles de la communication et du langage oral)
- Maître de stage
- Titulaire d'un Diplôme Interuniversitaire de Neuropsychologie Clinique (développement cognitif)
- Auteure du blog : www.lorthoenplusclaire.com

➤ **Date :** 22 et 23 juin 2023

Durée : 2 jours (14 H)

➤ **Horaires :** 9 h 00 – 17 h 30

➤ **Lieu :** METZ – IBIS STYLES METZ CENTRE GARE – 23 AVENUE FOCH 57000 METZ

➤ **Tarifs :**

Libéral : 448 € / DPC : 532 € / Salarié : 500 €

➤ **Public visé :** orthophonistes ou logopèdes diplômé(e)s

➤ **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent

- Suivre actuellement un ou plusieurs patients ayant des troubles du langage oral
- Apporter un cas clinique de patient ayant entre 2 ans et demi et 6 ans et porteur d'un trouble du langage oral
- La démarche du bilan sera travaillée mais les outils ne seront pas manipulés en détails

➤ **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

➤ **Nombre de participants :** 12

SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **Moyens pédagogiques techniques :**

Formation présentielle :

- Apports théoriques en courts exposés
- Lecture d'articles scientifiques
- Appropriation des outils théoriques en petits groupes
- Travail sur un cas clinique personnel
- Vidéos
- Ludopédagogie
- Petits groupes de stagiaires

➤ **Moyens d'encadrement :**

Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 3 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival.

Il s'agit de : Emmanuelle TAPP-MERVELET - 10, la Tannerie 57070 ST JULIEN LES METZ -

03 87 36 75 80 / 06 10 79 36 81 - e.mervelet@orange.fr

➤ **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

➤ **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.

->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **Programme détaillé :**

Demi-journée 1
9h00 / 12h30

- › Présentation de la formatrice, des stagiaires et plan de la formation, attente des stagiaires **15 min**
- › Différencier les classifications internationales actuelles des troubles du langage **30 min**
- › La terminologie proposée par le groupement Catalise **60 min**
- › Les facteurs de risque et les facteurs de protection **40 min**
- › La symptomatologie des troubles du langage oral **30 min**
- › Travail individuel sur le cas clinique apporté (pose du diagnostic, repérage des facteurs de risques...) **30 min**

PAG

Demi-journée 2
14h00 / 17h30

- › Sélectionner et prioriser des objectifs de rééducation selon une démarche EBP **80 min**
- › La fonctionnalité du langage **90 min**
- › Des repères pour le développement normal du langage **40 min**

Demi-journée 3
9h00 / 12h30

- › Les postures de l'orthophoniste lors des séances **80 min**
- › Les ingrédients actifs de la rééducation en langage oral (ingrédients actifs généraux, au niveau phonologique, lexical et syntaxique) **130 min**

Demi-journée 4
14h00 / 17h30

- › Modèle interactif d'intervention langagière : différencier les activités en rééducation **60 min**
- › Travail individuel sur le cas clinique apporté (rédaction des objectifs de rééducation) **60 min**
- › Opérationnaliser des objectifs à long terme **60 min**
- › Conclusion **30 min**

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

Matériel à apporter : ordinateur, tablette, dossiers de vos patients

➤ **INSCRIPTION**

Programme éligible à une prise en charge FIF-PL.

Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2023.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2023.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Tout professionnel libéral s'inscrit à la formation auprès de SOLFormation et règle à cet organisme le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation **doit également s'inscrire** sur le site www.mondpc.fr, 1 mois avant la formation. Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.